

Merci du bonheur et du labeur partagés !

Chers amis et amies de l'ATEM, au près et au loin,
C'est avec beaucoup de reconnaissance et d'émotion que je vous adresse la parole, au terme de mon deuxième mandat présidentiel.

En 1999, suite à l'AG de Louvain-la-Neuve, je m'étais trouvé dans la situation imprévue de devoir assumer une présidence que tout semblait destiner à Bruno-Marie Duffé, qui exerçait alors également la vice-présidence avec moi mais qui décida au tout dernier moment de renoncer à la candidature. Grâce à l'insistance de plusieurs membres de l'ATEM, en particulier de la part de René Simon, j'acceptai la demande du Conseil, avec une certaine appréhension mais aussi avec une joie très profonde.

Je n'oublierai jamais l'esprit de confiance personnelle, scientifique et oecuménique qui me conduisit ainsi à devenir, après Jean-François Collange, le deuxième président protestant de l'ATEM et, de surcroît, le premier président helvétique.

En 2002, au Lazaret, le Conseil m'a réélu pour un deuxième mandat, que les statuts, fort heureusement, ont eu la sagesse de considérer comme le dernier.

Quand je repasse en mon esprit et en mon coeur ces six années, je ressens la vibration d'un beau compagnonnage, scandé par les colloques et les congrès, et rythmé aussi par les rencontres et le travail au sein du bureau et du Conseil.

J'aimerais remercier Bruno Cadoré, mon prédécesseur, de m'avoir facilité la tâche et d'avoir été constamment disponible, y-compris ces dernières années et malgré ses charges de provincial, lorsque des préoccupations ou des questions ont pu survenir.

J'exprime ma vive reconnaissance aux membres successifs du bureau, de 1999 à 2005, ainsi qu'à tous les membres du Conseil, pour leur collaboration fraternelle et efficace. Les vice-présidents (Marie-Jo Thiel, Geneviève Médevielle et Alain Thomasset), le secrétaire Eric Gaziaux (sans oublier Annie Dervaux à Louvain) et le trésorier (Hugues Puel) m'ont apporté un appui indéfectible, dans l'humour et dans la vérité. Les organisateurs des colloques ou congrès - Olivier de Dinechin, Jean-Marie Gueullette, Xavier Lacroix et Jean-Daniel Causse, Marie-Jo Thiel, Luc-Thomas Somme et Bernard Keating - avec leurs équipiers sur place, ont permis à l'ATEM de continuer sa tâche et de renouveler sans cesse ses activités.

De Louvain à Québec, en passant par La Baume les Aix, Saint-Jacut, Sète, Strasbourg et Toulouse, j'aurai éprouvé le sens de la solidarité et de la « visiting community », cette forme fragile et humaine de la communion et de la charité. A travers nos « vies minuscules » (Pierre Michon), il nous a été donné de vivre et de goûter ensemble une anticipation joyeuse du Royaume à venir. Lorsque des témoins de cette grâce s'en sont allés (et il y a en a eu beaucoup : je pense notamment à Vincent Nalis, Xavier Thévenot, René Simon, Roger Berthouzoz, Jacques Joubert, Max Cocoynacq) ou ont passé par des épreuves, cela a resserré nos liens de fraternité et tissé nos mémoires de reconnaissance. Et fort heureusement, nous avons eu la fierté de voir des membres de l'ATEM accéder à des responsabilités ecclésiales et académiques, et le bonheur d'accueillir régulièrement de nouveaux membres, femmes et hommes, plus jeunes et avec de nouvelles idées ou envies. Merci de tout coeur à tous et à toutes.

La Lettre de l'ATEM est parue avec une belle régularité; et un site web devrait bientôt être accessible, nous permettant de rayonner encore mieux et de communiquer davantage entre nous.

Je me réjouis, après Québec, de pouvoir saluer les nouveaux responsables, à la présidence et au bureau, qui conduiront notre association vers de nouveaux rivages.

Denis Müller, président sortant de l'ATEM

Sommaire

Convocation à l'Assemblée générale	2
Congrès 2005 à Québec	2
Jacques Joubert nous a quittés	3
Max Cocoynacq est mort	3
Notices bibliographiques	4
Site Web de l'ATEM	4

Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Denis Müller, Faculté de théologie protestante, Université de Lausanne, BFSH 2, CH-1015 Lausanne

Vice-Présiden(e)s : Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Place de l'Université, 9, F-67084 Strasbourg

Alain Thomasset, 5, place G. Dourdin Apt 276 F- 93200 Saint-Denis

Trésorier : Hugues Puel, rue Desaix, 27, F-69003 Lyon

Secrétaire : Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : www.ethique-atem.org

Convocation à l'Assemblée générale

L'assemblée générale de l'ATEM aura lieu cette année à Québec, le mardi 23 août à 20h.

Ordre du jour

PV de l'AG de Toulouse ;
Rapport moral du président ;
Rapport financier du trésorier ;
Nouveaux membres ;
Renouvellement partiel du conseil ;
Colloques futurs ;
Divers.

Pour rappel, le conseil d'administration de l'Atem est actuellement composé des membres suivants :

Élus en 2002 : F. Daull, L.-T. Somme, B.-M. Duffé, C. Batailh ;

Élus en 2003 : K. Lehmkuhler, R. Heyer ;

Élus en 2004 : A. Bondolfi, L. Lemoine, G. Médevielle, Ph. Bordeyne ;

plus les cinq membres du bureau : É. Gaziaux, D. Müller, H. Puel, M.-J. Thiel, A. Thomasset.

Les membres dont le mandat arrive à échéance sont donc :

F. Daull, L.-T. Somme, B.-M. Duffé, C. Batailh ainsi que les cinq membres du bureau du fait de l'élection d'un nouveau président.

Communication du bureau au sujet des élections au Conseil et au bureau (Québec, 2005)

Il est rappelé à chaque membre de l'ATEM l'importance de l'Assemblée générale, qui aura donc lieu cette année à Québec mardi 23 août à 20h. Les membres empêchés sont instamment priés d'envoyer une procuration à un collègue ayant l'intention de venir.

Le bureau souhaite que l'élection du président et du bureau de l'ATEM se fasse dans des conditions optimales. L'AG aura lieu régulièrement à Québec.

Cependant, en fonction du nombre de membres présents, et notamment du nombre de membres présents du nouveau Conseil élu, il est envisagé si nécessaire que l'élection du bureau et du président par le Conseil puisse être reportée au 24 septembre 2005 à Paris. En ce cas, le président et le bureau sortants assureraient la transition. Ces dispositions feront bien sûr l'objet d'une discussion et d'une décision formelles sur place, à Québec.

Congrès ATEM 2005 *Santé, solidarité et bien commun* 22-25 août

En complément de la présentation du congrès ATEM et des informations qui vous étaient données dans la Lettre de l'ATEM 33, un programme plus détaillé est joint à cette lettre, programme que vous trouverez également ainsi que d'autres renseignements sur le site www.ftsr.ulaval.ca/ethiques/ATEM.asp

Notre congrès sera suivi d'un Colloque public

La notion de santé : nouvelles figures, nouvelles promesses, nouvelles alliances ?

Université Laval
25-26 août

Le colloque associatif de l'ATEM sera suivi d'un second qui s'adressera aux professionnels de la santé, aux décideurs et au grand public. Ce colloque s'intéressera aux déplacements du concept de santé, à ses nouvelles représentations et aux promesses que fait miroiter la biomédecine moderne.

Si la santé n'est pas un simple fait objectif mais également un construit social, il en va de même pour son envers! La maladie a des frontières mouvantes qui se déplacent, non seulement au fil de l'évolution culturelle et scientifique, mais également sous l'influence d'un marketing particulièrement efficace. Par ailleurs, la part toujours croissante des coûts de la santé consacrée par le système public au médicament conduit à pousser la réflexion au-delà des considérations liées à l'usage optimal du médicament. Ce sont les objectifs assignés au système public de santé qui se retrouvent sous examen lorsqu'on craint pour sa pérennité. Ceux-ci ne seraient-ils pas imperceptiblement déplacés, en contrecoup de l'évolution du concept de santé et de l'offre présente sur le marché de la santé? Si c'est le cas, il faut reconnaître que nous sommes, comme société, devant des choix cruciaux. C'est l'avenir de la solidarité qu'il faut penser.

Détails pour l'inscription : Bernard.Keating@ftsr.ulaval.ca

Jacques JOUBERT nous a quittés

Jacques Joubert, maître de conférences en théologie morale à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg et membre de l'ATEM, est mort le 30 mars ; il avait 44 ans. Début octobre, nous avons encore préparé ensemble la rentrée universitaire ; mais il se plaignait de pertes d'équilibre et a dû s'aliter. La maladie l'a emporté en six mois.

Jacques est né le 27 octobre 1960 à Lyon, où son père militaire était en garnison. Alors que sa famille s'installait à Contrexéville, il a poursuivi ses études à Strasbourg, d'abord en biologie – jusqu'à l'obtention en 1982 d'une maîtrise de biologie cellulaire et de génétique –, puis en théologie catholique, dont il a suivi le cursus complet. Les titres de ses travaux reflètent ses intérêts : *De la virginité* (mémoire de maîtrise, 1985), *Texte, interprétation et institution* (mémoire de DEA, 1986), *De la Trinité à l'eucharistie – Figures du corps et représentations du salut* (thèse de doctorat préparée sous la direction de Roland Sublon, 1989). Sa thèse a paru en 1991 sous le titre *le Corps sauvé* aux éditions du Cerf (coll. « Cogitatio fidei » n° 161) et il a publié une vingtaine d'articles depuis.

De 1984 à 2000, il est professeur d'enseignement religieux dans les lycées de Strasbourg. En même temps, il est chargé d'enseignement au CÉRIT (Centre d'études et de recherches interdisciplinaires en théologie) et donne des cours de morale à la Faculté de théologie catholique durant la mise en disponibilité de Raymond Mengus de 1994 à 1997. Il est enfin nommé maître de conférences en éthique et théologie morale en septembre 2000. On le voit : cette carrière écourtée est en réalité forte de 20 ans de recherches.

Jacques s'était investi aussi dans les problèmes moraux posés « sur le terrain », en particulier en tant que membre d'*Euro Cos – Humanisme et santé* (Institut européen post-universitaire de formation des professions de santé), un groupe de réflexion sur les problèmes de santé publique au niveau européen. Plus récemment, il a participé aux travaux du *Comité régional d'éthique en matière d'expérimentation animale (CRÉMEAS)*. En tant que membre de l'ATEM, il a activement contribué à l'organisation du Congrès 2003 sur le thème du racisme au Parlement européen de Strasbourg.

Jacques nous a quittés avec l'élégante discrétion du bon compagnon qui paradoxalement se livre peu et par là même laisse être, transmet. Il écrit p. 187 de son livre : « Fondamentalement le salut apparaît comme affaire d'avant et d'après... Mais entre cet avant et cet après il ne saurait y avoir de consistance temporelle : le *pendant* n'existe pas mais bien le *maintenant*. » Merci, Jacques, te disent tes amis et collègues de l'ATEM, pour nous ouvrir à ce *maintenant*.

René Heyer

Information

Suite au décès de Jacques Joubert, un poste de maître de conférences est déclaré vacant à la faculté de théologie catholique de Strasbourg. Pour postuler, il faut être inscrit sur une liste de qualification (inscription à l'automne 2005 pour une candidature au printemps 2006).

Max COCOYNACQ est mort

Je remercie l'ATEM de me faire l'honneur d'écrire quelques mots de fraternelle gratitude à sa mémoire. Je ne procéderai pas à une biographie que d'autres, à Bordeaux spécialement, sauront présenter mieux que moi. Je n'ai pas vécu au quotidien auprès de lui. Ce qui m'autorise à prendre ici la parole, c'est sa fidèle participation pendant plus de dix ans au Conseil scientifique de la *Revue d'éthique et de théologie morale* « Le Supplément ». J'entends saluer l'homme, le prêtre, le théologien moraliste et le psychanalyste.

L'homme : il m'a aidé pour être attentif à la crise de la différenciation sexuelle qu'éprouve notre civilisation. Le prêtre catholique : il m'a soutenu dans le souci de favoriser une théologie morale de la tâche œcuménique et interreligieuse à travers la *RETM*, et par les collections de livres au Cerf ou chez Cujas (*Recherches morales, Histoire de la morale et Ethique et société*). Théologien moraliste : il a été de ceux qui ont beaucoup soutenu un regain d'exigence en matière d'accompagnement interindividuel, comme lieu éthique et comme lieu théologique. Psychanalyste : lorsque j'ai dû étudier quelle suite prévoir après la parution du numéro 211 de la *RETM* de décembre 1999, « Le Transfert en psychanalyse », nous avons eu une longue conversation au colloque ATEM à la Baume les Aix, à propos notamment d'interventions indues de la part de certains psychanalystes, comme celle-ci : « Divorcer, vous libèrerait ».

Tout dernièrement, je parlais avec Emile Poulat de ces prêtres qui, comme Max Cocoynacq « sont passés de l'autre côté du discours », pour donner la primeur et tout l'espace nécessaire à l'écoute, comme l'a fait Max. Pour opérer ce « passage », certains ont dû renoncer à une parole presbytérale pour ne parler qu'en sociologie par exemple. De toute manière, Max n'était pas un homme de l'écrit ; l'écoute a été son écriture.

Max m'interpelle sur certaines conditions éthiques, tant de l'écoute par l'accompagnement, que de la prise de parole par une écriture d'enseignant, de chercheur. Cela rejoint le soin avec lequel Paul Ricoeur - qui vient aussi de nous quitter -, mettait à procéder à chacun de ses actes d'écriture. Oui, accompagner et enseigner sont de l'ordre, dirait le canoniste, du *graviter*. À cet égard, Michel Demaison op ne revenait-il pas sur « l'avènement du sujet éthique », à propos de ce qui advient dans « parler, écouter » (« *Le Supplément* » *RETM*, N°230, septembre 2004) ?

Max me questionne : lui, n'est-il pas passé tout entier du côté de l'écoute ?

Résonne en moi comme une inquiétude pour ceux et celles qui imagineraient que l'on peut zigzaguer aisément – et sans perte ni abus –, entre la posture d'un être écoutant d'un côté, et la fonction d'un être enseignant, d'un autre côté. Le confesseur, lui, ne sera-il pas d'autant plus sanctifié, qu'il se rapproche d'un Maître souverain, dont la réputation consiste à ne plus savoir ce que le repentit avait pu commettre comme méfait, puisque désormais le Maître a effectivement accordé le pardon de toutes les fautes avouées par ce pénitent, lui qui a eu le ferme propos de ne plus rechercher des occasions de récidiver ?

Un enseignement, pour s'appuyer sur des expériences, n'a-t-il pas besoin de beaucoup de recul ; parfois le recul de toute une existence terrestre ? Max a su m'enseigner sans me prodiguer un cours, mais en désignant un enjeu, celui de la distance et de la durée en matière de réponse humaine .

Jean-Paul Durand op, membre de l'ATEM,
directeur honoraire de la RETM, doyen de la Faculté de droit canonique de l'ICP.

Notices bibliographiques

Laurent Sentis, *De l'utilité des vertus. Éthique et alliance*, Préface de Mgr Rey, Paris : Beauchesne, 2004, 403 p.

Que le lecteur ne s'attende pas à une approche utilitariste des vertus ! L'A., directeur des études au séminaire de Fréjus-Toulon, nous présente plutôt un plaidoyer, ample et dense, pour une utilisation mesurée des vertus en théologie morale, moyennant la critique de leur héritage occidental. La méthode lui vient de Thomas d'Aquin. L'ouvrage offre une interprétation renouvelée du rôle tenu par l'édifice des vertus dans sa théologie morale, le montrant héritier d'Aristote, d'Augustin et de la Bible. Il en ressort une hypothèse métaéthique : penser la morale, c'est toujours traiter des relations entre les hommes et, pour les croyants, également avec Dieu, ce qui suppose que l'on ordonne de manière vertueuse des appartenances multiples, comme le fit Thomas avec ses propres sources. Le concept biblique d'alliance est fécond pour orienter de tels arbitrages, de telle sorte que la vertu peut être redéfinie comme l'adaptation de l'homme à l'alliance, ou encore à sa condition communautaire. L'acceptation du terme devient très large, mais l'enjeu est de prendre position face aux problèmes éthiques et sociaux d'aujourd'hui : comment les résoudre sans l'aide des vertus, qui permettent à chacun de mieux gérer ses propres solidarités ? Cette proposition mérite la consultation de cet ouvrage, auquel on se reportera aussi pour ses différents chapitres, qui constituent de précieuses études sur les vertus.

Philippe Bordeyne

Olivier Abel, *Le mariage a-t-il encore un avenir ?*, Paris, Bayard, 2005.

L'éthicien protestant de Paris nous livre une splendide méditation sur l'avenir du mariage et de ses liens politiques, et pas seulement privés, avec l'invention du divorce, laquelle s'origine chez les auteurs puritains. Il s'en dégage un subtil plaidoyer pour la courtoisie. Prenant à rebrousse-poil le mythe moderne de l'émancipation, Olivier Abel illustre et défend une éthique des habitudes et de l'attachement, à la hauteur de l'« heureuse alliance » qui fonde la liberté de l'amour authentique. « Trop souvent (...) on néglige combien l'habitude augmente les possibilités quasi divinatoires de dire et faire ensemble des choses délicieuses » (p. 148). L'amour, conclut l'auteur, ne saurait être forcé : « tel est le délicat chemin de la reconnaissance mutuelle, du consentement à la fugacité du bon » (p. 183).

Denis Müller

Vient de paraître : Denis Müller et Hugues Poltier (éd.), *Un Homme nouveau par le clonage ? Fantasmies, raisons, défis*, Genève, Labor et Fides, 2005 (Le champ éthique 44).

Il s'agit des actes du colloque international tenu à Lausanne en février 2004. L'ouvrage est centré sur le clonage reproductif et les représentations symboliques, philosophiques et religieuses dont il est porteur. Auteurs nord-américains et européens y débattent le pour et le contre, sans concessions. Parmi les 20 signatures, notons celles de Bernard Keating, Ronald Cole-Turner, Tristram Engelhardt Jr, Karen Lebacqz, Ronald Green et Jean-François Collange.

Sous presse : Denis Müller, *Karl Barth*, Paris, Le Cerf, 2005 (Initiations aux théologiens). Selon la règle de la collection, dirigée par Vincent Holzer et Jean-Louis Souletie, l'ouvrage présente successivement une esquisse biographique, une présentation du geste barthien, un parcours de la dogmatique et de l'éthique chez Barth, ainsi qu'une présentation synthétique de la réception oecuménique et internationale. Suivent une conclusion personnelle, de type généalogique et critique, et un choix commenté de 12 textes permettant d'entrer par différentes portes dans une oeuvre multiforme et stimulante.

Site Web de l'ATEM

Le site de l'ATEM www.ethique.atem.org est désormais ouvert.

Pour tout contact ou suggestions, s'adresser à denis.muller@unil.ch ou au secrétaire qui transmettra.

Paiement des Cotisations

Pour les membres de l'ATEM ayant un compte en France : les cotisations doivent être réglées par chèque bancaire ou postal en euros à l'ordre de l'ATEM, envoyé au trésorier : Hugues Puel, rue Desaix, 27, F-69003 Lyon. **L'ancien compte CCP de l'ATEM étant fermé depuis longtemps, prière instante de ne plus faire de virement sur ce compte.**

Pour les autres membres de l'ATEM, règlement par mandat postal international ou en espèces (26 €) lors du colloque annuel.